



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037925

HAL Id: hceres-02037925

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037925v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université de Franche-Comté – UFC (déposant)
- Université de Bourgogne – UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champs de formation : Sciences de la santé et du sport (Franche-Comté) ; Santé, sport, psychologie (Bourgogne)

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Bourgogne - UB

La formation permet aux étudiants d'acquérir des savoirs scientifiques de base, tant théoriques que pratiques relatifs aux connaissances scientifiques attendues en fonction des spécialités ; des enseignements d'approfondissement ; des pratiques sportives (spécialité ou polyvalence) ainsi que d'effectuer des stages qui ont pour but la professionnalisation.

L'offre cohabilitée par la ComUE Universités Bourgogne Franche-Comté (UBFC) propose quatre spécialités (devenues parcours depuis la rentrée 2014 ; nous conserverons le terme « spécialité » pour l'ensemble du rapport) : *Entraînement sportif* (ES avec un double parcours *Entraîneur* ou *Préparateur physique*), *Activités physiques adaptés et santé* (APSA), *Management du sport* (MS) et *Éducation et motricité* (EM). Les spécialités sont ouvertes sur trois sites : Besançon, Dijon et Le Creusot. Seul Besançon offre l'ensemble des spécialités jusqu'en troisième année de licence (L3). Le site de Dijon propose le *Management* jusqu'en deuxième année de licence (L2) (20 % de ces étudiants poursuivent leur L3 à Besançon). Le site du Creusot accueille des étudiants de première année de licence (L1) et L2 et une licence professionnelle (LP).

La formation est organisée selon le principe d'un tronc commun aux quatre spécialités dans les trois premiers semestres. Puis à la fin du troisième semestre (S3), l'étudiant a la possibilité de choisir une des quatre spécialités spécialisant ainsi son projet.

Synthèse de l'évaluation

La formation répond clairement aux connaissances et compétences décrites dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sont en adéquation avec les objectifs définis selon les parcours. La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) a lié, selon les différentes spécialités, un fort partenariat avec le monde sportif (ligues etc.), des structures hospitalières, des établissements scolaires et des associations diverses (patients, clubs, etc.). Ces partenariats sont formalisés et présentés de façon claire et précise. Les enseignements proposés sont cohérents et progressifs de la première à la troisième année. La cohabilitation constitue un atout pour les deux Universités, en offrant aux étudiants une grande diversité de formations et une inscription forte dans le territoire régional.

Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs et de professionnels reconnus dans leur domaine respectif, ainsi que d'enseignants vacataires locaux. Chaque parcours est piloté par deux enseignants représentant les sites de Dijon et Besançon. Le dossier n'indique pas d'éléments concernant le site du Creusot.

Les effectifs sont en hausse, n'échappant pas à l'extrême attractivité des STAPS sur le plan national. Les spécialités, APAS et surtout EM voient leurs effectifs régulièrement augmenter. Pour les autres, nous pouvons constater une relative stagnation.

Les taux de réussite sur les différentes années sont parfaitement renseignés pour Besançon (84,7 % pour les L3 en 2013-2014). La réussite au diplôme est très satisfaisante. A titre d'exemple, la spécialité APAS atteint 89,4 % pour l'année universitaire 2013-2014. En revanche, le fichier joint par l'Université de Bourgogne est celui du taux de réussite des masters et pas celui de la formation évaluée. Il est donc impossible de se prononcer, même s'il est probable que les ordres de grandeurs soient les mêmes, vu le contexte national.

La mention licence STAPS permet, selon le choix de l'étudiant, soit une poursuite d'études principalement en master soit une insertion professionnelle immédiate par l'accès à une carte professionnelle pour les spécialités EM, ES et APAS.

Les différentes conventions signées avec les ligues ouvrent la possibilité aux étudiants d'acquérir des diplômes fédéraux. Cependant le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce dispositif. L'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés, mais il n'existe pas de chiffres spécifiques à chacune des spécialités.

Le dossier permet l'évaluation du fonctionnement de ces formations et des différentes spécialités. Néanmoins, alors que l'on voit bien ce qui est fait sur le site de Besançon, nous ne percevons pas aussi bien ce qui est fait sur les sites de Dijon et du Creusot. Or, le dossier a été déposé par l'UFC, ce qui donne ainsi une nette valence pour le travail fait par Besançon, renforcée par la mise en place d'une démarche qualité spécifique. Une meilleure « mutualisation » du travail fourni pour le porteur aurait permis d'équilibrer l'ensemble du dossier.

Points forts :

- La cohabilitation des formations, qui s'inscrit dans une carte régionale.
- Proposition d'obtention de diplômes fédéraux.
- Adossement à la recherche (par exemple : plates-formes partagées, laboratoires etc.).
- Participation importante des professionnels dans les formations.
- Environnement et lien fort avec les milieux professionnels.
- Besançon : Démarche d'assurance qualité (2015) et mise en place d'un processus d'évaluation (formations/UE) sur l'espace numérique de travail (ENT).

Points faibles :

- Absence d'enquêtes spécifiques au suivi des diplômés par filières.
- Peu d'étudiants profitent d'échanges internationaux.
- Capacité d'accueil réduite en raison de l'augmentation des effectifs.
- Importance des intervenants extérieurs rendant difficile la gestion.
- Positionnement du site du Creusot : pas clairement identifié dans le dossier.

Recommandations :

Il conviendrait de réfléchir à une meilleure coordination des formations sur l'ensemble des trois sites. En effet, nous ne percevons pas bien ce qui est fait respectivement par Dijon et Le Creusot (par exemple, le dossier n'indique pas les intervenants du Creusot, ni le responsable de la spécialité etc.). Il serait souhaitable de clarifier l'articulation sur ces deux derniers sites.

Il serait pertinent de mettre en place des enquêtes sur le devenir des étudiants de l'obtention du diplôme de licence jusqu'à la situation occupée car l'enquête de juin 2014 ne précise pas si l'insertion se fait dans le domaine du sport ou dans un autre domaine. La connaissance de cet élément pourrait amener une réflexion et éventuellement un repositionnement ou une réactivité plus importante sur le contenu des formations.

L'ensemble des formations pourrait également profiter de sa proximité géographique (*a minima* avec les pays limitrophes et/ou à proximité) pour s'ouvrir à l'international afin de favoriser l'accueil d'étudiants étrangers ou le départ de ses étudiants.

Il serait approprié également de mieux comprendre la gestion des flux à l'entrée de la filière *STAPS* première année.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Cette licence correspond aux attentes d'une licence <i>STAPS</i>, répertoriés dans « les référentiels de compétences en licence ». Ces compétences sont détaillées dans les fiches RNCP et ce pour chaque mention. Le cursus est organisé en quatre parcours à partir des spécialités <i>STAPS</i> (Éducation et motricité, Entraînement sportif, Activités physiques adaptées et santé, Management du sport). A la fin du S3, l'étudiant a la possibilité de choisir une des quatre spécialités spécialisant ainsi son parcours.</p>
Environnement de la formation	<p>L'offre de formation s'appuie sur trois sites, Besançon, Dijon et Le Creusot (le site du Creusot accueille des étudiants de L1 et L2)</p> <p>Les formations identiques les plus proches et concurrentes sont celles de Lyon, Strasbourg, Nancy et Paris.</p> <p>De nombreux partenariats locaux sont élaborés, spécialité par spécialité.</p> <p>Les laboratoires sont mobilisés et servent d'appui aux formations.</p> <p>Si les deux établissements fournissent les documents (conventions avec les ligues) ceux-ci sont pour Besançon parfaitement à jour mais Dijon propose des conventions anciennes et pas à jour (sans signature pour l'une).</p>
Equipe pédagogique	<p>Les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et intervenants professionnels.</p> <p>Le nom des responsables des spécialités est bien renseigné dans le dossier, excepté ceux du site du Creusot, non identifiés.</p> <p>Les professionnels impliqués dans les formations respectent les différentes compétences attendues dans les différentes spécialités. Leur nombre est de 354. Ce chiffre élevé est l'addition de Dijon qui annonce 156 vacataires (dont 52 au Creusot) et Besançon 199. Mais il y a ici une incohérence avec le dossier champ proposé par l'établissement, dans lequel on trouve des chiffres différents : 65 enseignants-chercheurs et 120 vacataires.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le site de Besançon voit ses effectifs augmenter de 117 en 2010-2011 à 190 en 2014-2015, alors que le site Bourgogne voit une certaine stagnation (quatre étudiants de plus sur la même période). Le seuil d'accueil des L1 à Dijon est atteint, dépassé pour celui de Besançon ainsi qu'au Creusot.</p> <p>La réussite au diplôme est satisfaisante pour Besançon. Dijon n'a pas fourni le bon tableau.</p>

Place de la recherche	<p>La recherche est présente à travers les enseignants-chercheurs qui sont membres des laboratoires de recherche et grâce à l'utilisation des plates-formes expérimentales.</p> <p>Les spécialités ont chacune d'entre elles des unités d'enseignement (UE) qui participent spécifiquement au lien recherche-formation.</p> <p>ES et APAS semblent bénéficier d'un appui à la recherche fort, pour EM et MS, si les enseignant-chercheurs sont très présents dans les formations, les laboratoires ne semblent pas être impliqués dans ces deux domaines.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La formation possède un ancrage régional fort et ancien et elle s'appuie largement sur les structures de recherche et bénéficie pour l'ensemble des formations d'un réseau important.</p> <p>La mise en stage est facilitée, de nombreux professionnels prennent également part à la formation dans le cadre de certaines UE. La professionnalisation est présente de façon correcte au sein de la formation même si le dossier montre qu'à terme, l'augmentation des effectifs provoquera sans nul doute des difficultés tant dans la mise en stage, que dans l'insertion professionnelle future.</p> <p>Les précisions sur l'ancienneté des formations (la licence <i>STAPS</i> a été créée sur Dijon en 1966 et la filière APAS à Besançon en 1987) révèlent que ces formations sont bien positionnées à l'échelle locale et profitent des contacts et des partenaires nombreux.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont intégrés dans le cursus de la L1 à la L3. En L2, ce sont des stages d'observation et en L3, des stages à vocation d'interventions. La gestion des stages est facilitée par l'utilisation de l'outil Pstage au niveau de l'Université (convention). Les étudiants bénéficient en outre d'un soutien pédagogique et d'un encadrement dans la structure d'accueil.</p> <p>Le volume horaire est assez important ce qui permet de confronter les étudiants au monde professionnel et à son exigence.</p> <p>Néanmoins, si les stages sont bien maquetés avec des UE bien définies, l'organisation pose souci car les lieux d'accueil des stagiaires ne correspondent pas toujours avec les heures universitaires (évoqué notamment par <i>ES</i>).</p> <p>Le projet tuteuré du parcours Management du sport (réponse à une commande d'entreprise) est mené par les étudiants sous forme de travail de groupe. Il représente une UE entière (66 heures avec six crédits européens (ECTS) attribués.). Les étudiants ont monté une Junior-Conseil (association conseil) en 2014, avec la possibilité de facturer leur prestation aux entreprises. Ils organisent deux événements, l'un en L2 : la Trail'n Loue avec 500 participants, et l'autre en L3, la Trip'n Doubs avec 750 participants.</p> <p>Le concept « stage <i>Training-management</i> » sensibilise les étudiants de Management à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation.</p> <p>Concernant le suivi et l'évaluation des stages, le dossier n'indique pas si ces évaluations sont communes à l'ensemble des années et comment elles sont véritablement mises en œuvre (problème du nombre d'étudiants) et pour quel contenu (pas de précisions sur les attendus du rapport).</p> <p>Seul <i>ES</i> propose un carnet de stage avec toutes les indications (suivi, évaluations etc.).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier n'indique pas une véritable politique d'internationalisation des étudiants. Peu d'étudiants choisissent de partir à l'étranger et peu d'universités semblent être partenaires, bien que les enseignants fassent une information sur les possibilités de départ et que le pôle des relations internationales de l'Université permette aux étudiants de préparer et mettre en œuvre leur projet de mobilité.</p> <p>Les langues sont enseignées dans des UE additionnelles et sont toujours associées à un autre enseignement, soit les statistiques, soit l'atelier projet professionnel. Les compétences en langue ne sont pas clairement exprimées.</p> <p>Enfin, un contrat étudiant est missionné sur le suivi des étudiants étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait d'une manière classique, à savoir un passage automatique en L3 pour les étudiants ayant réussi la L2 (Besançon et Dijon), et sur dossier pour les candidats extérieurs et/ou venant d'autres cursus. Deux spécialités (APSA et MS) accueillent des étudiants venant d'autres spécialités enrichissant ainsi leur formation.</p> <p>Dijon a mis en place un dispositif original pour les sportifs de haut niveau, le dispositif « PEPS » (pôle d'excellence des pratiques sportives).</p> <p>De nombreux dispositifs sont mis en place par l'Université pour les aides à l'orientation et des dispositifs favorisant la réussite des étudiants (exemple : plan réussite en licence), dans le respect des orientations nationales.</p> <p>Les responsables pédagogiques sont en relation avec le service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) pour l'étude et le suivi des dossiers des étudiants salariés et les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE). Néanmoins, le dossier indique qu'il y a peu de recours à ces dispositifs.</p> <p>L'Université a mis en place des actions d'orientation et d'information pilotées par le service Orientation stage emploi (OSE) avec la mise à disposition des étudiants du personnel (des conseillers d'orientation psychologues et des conseillers en insertion, en lien avec les responsables de formations) avec une aide à la réflexion sur une réorientation éventuelle.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les cours s'effectuent en présentiel avec parfois des cours en visioconférences sur les deux sites.</p> <p>L'utilisation du numérique est de plus en plus mobilisé dans les enseignements. La formation s'est dotée de différents outils permettant la pratique des nouvelles technologies TIC (technologies de l'information et de la communication) : logiciels de statistiques, utilisation de l'environnement numérique de travail, cours en ligne, utilisation des ressources numériques, Projet Demeny, vidéo etc.</p> <p>Besançon est équipée d'un studio permettant des montages vidéo avec du matériel de prise de vue et de traitement de l'image (logiciels Dartfish, kinovéa).</p> <p>A Dijon, 20 tablettes sont mises à disposition des étudiants.</p> <p>Les salles de pratiques sportives sont équipées d'un système vidéo. Une salle informatique équipe les deux sites (sans précision du nombre de postes).</p> <p>Des expériences d'enseignements inversés sont mises en œuvre à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS à l'initiative de plusieurs enseignants (depuis le début du contrat 2012-2016).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est conforme à l'ensemble des préconisations des conseils centraux de l'Université (contrôle continu et contrôle terminal validé par le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)/commission formation et vie universitaire (CFVU)). Les règles de validation, de compensation, de capitalisation sont clairement décrites et portées à connaissance des étudiants, et seul la spécialité Management du sport se distingue en proposant aux étudiants trois entretiens individuels au cours de l'année universitaire.</p> <p>Les règles de la délivrance des ECTS sont citées mais pas explicitées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences recherchées sont, d'une manière générale, des compétences dans la maîtrise de base des connaissances scientifiques et professionnelles et des compétences techniques associées conformément aux compétences recommandées par la fiche métiers inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la fiche « supplément au diplôme » reprenant ces éléments. Les intervenants du diplôme ont participé à l'élaboration d'un livret de formation, qui précise les contenus de cours, l'apport scientifique, professionnel et méthodologique attendus.</p> <p>Plusieurs processus d'aide à la construction du projet professionnel ont été mis en place. EM indique que les étudiants sont formés à l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). L'ensemble des autres spécialités réfléchit à l'élaboration d'un portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en master se réalise dans les domaines de l'éducation (pour EM) ; de l'entraînement sportif (pour ES) ; dans la santé (pour APAS) et du tourisme et les loisirs sportifs (pour MS).</p> <p>Mais les résultats de l'enquête faite par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (Besançon) ne semblent pas confirmer cette affirmation.</p> <p>En effet, l'enquête sur le devenir des diplômés de licence promotion 2011-2012 (suivi de cohorte) de l'obtention du diplôme de licence jusqu'à la situation occupée au 1er juin 2014 ne précisent pas si l'insertion se fait dans le domaine du sport ou pas.</p> <p>Sur 90 étudiants diplômés, 77 ont répondu à l'enquête. Neuf sont insérés professionnellement en 2012-2013. De plus, 54 préparent un master, tous en STAPS, ce qui semble surprenant. Cette poursuite exclusive en master STAPS doit être questionnée.</p> <p>L'absence d'enquêtes spécifiques sur le suivi des diplômés est le point faible de ce dossier mais l'Université de Dijon en a conscience puisqu'elle a mis en place une mission de professionnalisation depuis le 1er octobre 2015 afin d'améliorer le suivi des étudiants. L'OFVE réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés, mais il n'existe pas de chiffres spécifiques à toutes les spécialités.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Chaque spécialité possède un conseil de perfectionnement, mis en place récemment, qui permettra à terme de faire évoluer et d'enrichir les formations. Le dossier montre la mise en place de procédure d'évaluation allant jusqu'à l'évaluation des UE sous forme numérique (EVAMAINE).</p> <p>Les modalités de l'autoévaluation des formations sont prises en charge par l'ensemble des équipes pédagogiques sur les sites de Dijon et de Besançon.</p> <p>L'UFC a mis en œuvre un processus de démarche d'assurance qualité des programmes de formations et à élaborer un référentiel associé (janvier 2015), cet ensemble a servi de base à l'autoévaluation des formations, cette démarche qualité a été complétée par une évaluation interne (mai-juin 2015) mené par les enseignants (principalement élus du conseil académique) et les retours ont été faits aux responsables de formation.</p> <p>La démarche qualité mise en œuvre montre une réelle volonté politique de suivi, de perfectionnement et d'amélioration des processus.</p> <p>La constitution récente des conseils de perfectionnement et de la démarche d'autoévaluation ne permettent pas actuellement d'avoir le recul nécessaire pour juger de leur fonctionnement et de leur efficacité.</p>
---	--

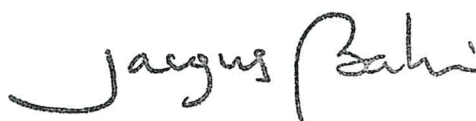
Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Santé et du Sport** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

Autres	Etudes de maïeutique - Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation générale en sciences médicales
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
Autres	PACES
L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
LP	Développement social et médiation par le sport
LP	Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique
LP	Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire

Fait à Besançon, le 12 mai 2016.

Le Président



Jacques BAHY